



Concours de Nouvelles organisé par la médiathèque 2018

Conditions du concours de Nouvelle

- Le concours est gratuit et anonyme (un numéro unique d'identification vous sera transmis à l'issu de votre inscription, et reporté sur votre nouvelle par la bibliothécaire).
- Ouvert à tous, pas de limite géographique.
- Le concours est ouvert à toute personne écrivant en langue française âgée de plus de 18 ans.
- Le sujet : *Histoires de femmes*.
- Le genre littéraire est libre : réaliste, épistolaire, satirique, historique, fantastique, humoristique, etc.
- Il est impératif de respecter la forme de la nouvelle (pas de poésie, de récit de voyage, d'essai...)
- Les propos à caractère injurieux, racistes et/ou incitant à la haine ou à la violence ne sont pas tolérés.
- Votre texte ne doit jamais avoir été publié.
- L'auteur qui soumet une nouvelle au concours garantit expressément les organisateurs que l'œuvre soumise n'est pas un plagiat et qu'il en est le véritable auteur.
- La non-observation des règles de recevabilité entraîne automatiquement l'exclusion du concours.

Présentation de la Nouvelle

- a. La nouvelle devra comporter au minimum 2250 signes espaces compris (environ 1 page) et ne pas excéder 11250 soit environ 5 pages.
- b. Sur un feuillet séparé seront notés les noms, prénoms, âge et adresse (postale et électronique), numéro de téléphone de l'auteur(e) ainsi que le titre de la nouvelle.
Format Word
- c. Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
- d. Police de caractère : Times New Roman
- e. Grandeur de caractère : corps 12
- f. Interligne : 1,5

Date limite de réception

La date limite de réception des textes est : le samedi 24 mars 2018 à minuit.

Envoi de la Nouvelle

- 1- Envoi par Internet à l'adresse suivante : csabre@ville-gargenville.fr,
- 2- Envoi par voie postale : Médiathèque Paul Valéry 2 rue de la Division Leclerc – 78440 Gargenville
- 3- Remis en main propre à la médiathèque Paul Valéry, Gargenville.

Prix de la Nouvelle

- 3 prix seront décernés selon les critères ci-dessous référencés.
Le palmarès du concours sera dévoilé et les trois prix remis le vendredi 13 avril 2018 à 20h30 à la médiathèque Paul Valéry de Gargenville.
Il sera affiché dès le lendemain
- sur le site de la mairie,
 - le portail des médiathèques de notre réseau
 - sur la page Facebook de la commune
 - sur le blog : mediatheque.gargenville.overblog.com.

Compositions du jury

Les textes soumis au concours seront évalués par un jury composé de professionnels du livre et de la culture.

Critères de sélection

- a. Intérêt de l'écrit
- b. Crédibilité du récit
- c. Qualités rédactionnelles

Publication

Les 3 nouvelles lauréates seront publiées, avec autorisation de l'auteur(e), dans le journal local et sur les différents supports de communication (Portail, site etc...).